



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230123-2023002-DE



Séance du 23 janvier 2023 à 18h

2023/002

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Sandrine TREBUCQ.

Absents : Juliette SALANNE (procuration à Hélène FRANCES), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Noémie DEUTSCH, Alexandre ARRIZABALAGA, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 18 janvier 2023

RETROCESSION DE LA RUE DU CAMBALES

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que la commune doit se prononcer sur la récupération dans son patrimoine de la voirie du Cambales (perpendiculaire à la rue du Vignemale) suite à la délivrance de la non contestation de conformité du permis d'aménager PA06522614J0001PA de M. Laharrague Nicolas.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la rétrocession de cette rue du Cambalès.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denise FEGNE